

La mairie de Pavie a choisi un nouvel outil pour vous diffuser le bulletin municipal : Brevo. Pensez à enregistrer l'adresse afin de bien recevoir toutes les informations dans votre boîte mail et pas dans les spams !



## LE MOT DU MAIRE

Chère Madame, Cher Monsieur,

A chacune et à chacun, il est encore temps, au nom du Conseil municipal, de vous souhaiter une **bonne et heureuse année 2024**, pour vous et vos proches.

Si 2022 avait été une année exceptionnelle de reprise de nos événements et animations, après les 2 années blanches dues au covid, **2023** n'aura pas démerité et aura tenu toutes ses promesses.

Nous avons vécu beaucoup de moments de rencontres et de partage, tout au long de l'année. Tout cela a été possible grâce à l'activité des associations, de leurs responsables et des bénévoles, appuyés par les élus et les services municipaux.

Nous avons aussi vu en 2023, plusieurs reprises ou réouvertures de commerces, ainsi que des projets qui se dessinent, afin de faire de notre ville une cité où il fait toujours bien vivre, et où nous disposons de nombreux services en proximité.

Citons également la création, en 2023, du « café associatif de la Guérite », qui est tous les vendredis soir un lieu de rencontre et d'activité régulières.

En matière **d'action municipale, en 2023**, nous avons poursuivi la redynamisation du centre-ville avec l'aménagement de la Place des Carmes et du passage devant le bâtiment maison de la culture/médiathèque.

Nous avons aussi engagé la rénovation du bâtiment sud de la Place de la Mairie (toilettes publiques), qui se prolongera par une étude d'ensemble de la rénovation de la Place de la Mairie, avant des travaux par étapes.

Nous avons fait un effort particulier sur le stade avec la pose d'une main courante sur le terrain 3 et la poursuite de la modernisation des installations.

A noter également la réfection des jeux pour enfants et l'installation d'un nouveau jeu au parc près du vieux Pont, ainsi que la magnifique fresque réalisée par des jeunes de Pavie avec l'accompagnement du service jeunesse de l'agglomération et l'artiste Pandaman.

Sans oublier les programmes annuels d'entretien des bâtiments municipaux (dont les écoles) et de la voirie.

Pour **2024**, nous engageons un programme de mise en place de panneaux routiers, et au-delà une réflexion avec le Département sur la circulation, avec le sujet permanent du contournement pour lequel nous souhaitons une volonté politique affirmée de le réaliser.

Nous avons aussi travaillé à réactiver le projet de mobilités douces, avec la liaison AUCH-PAVIE en itinéraire vélo et piéton (anciennement appelé berges du Gers). En 2024 le dossier technique et financier sera finalisé par l'agglomération pour un début de réalisation en 2025.

Actuellement est engagé le **recensement de la population**, et nous pourrons actualiser exactement les chiffres de population (nous avons déjà un peu dépassé les 2500 hab.) Sachez que nous avons eu 18 naissances en 2023, pour 23 décès (en 2022 :16 naissances pour 20 décès).

Pour enrayer le vieillissement de la population, il nous faut poursuivre le développement de la commune vers des publics jeunes, avec, en même temps, une offre de locatif et d'accession à la propriété.

Nous le faisons avec la préoccupation de contrôler les évolutions et que les transformations soient maîtrisées, en préservant ce qui fait l'attrait, de PAVIE, le cadre de vie, entre ville et campagne.

Merci à mes collègues élus pour leur implication et aux agents municipaux qui assurent le service public local à la population (cantine, écoles, bâtiments, espaces publics, médiathèque, démarches administratives).

Merci à vous pour votre confiance, et soyons toujours fiers de notre ville.

Bien cordialement,  
Jean-Michel BLAY

**FAITES des CREPES : en voilà  
une bonne idée !**



La fête des crêpes, traditionnelle manifestation pavienne, se déroulera le vendredi 9 février. Ce jour-là, le collectif « Fête des crêpes » avec la contribution des parents d'élèves, de l'équipe de l'ALAE (centre de loisirs) et avec l'appui des services municipaux proposera à tous une fin d'après-midi festive et gourmande.

La confection des crêpes se déroulera sur deux jours : venez dès le **jeudi 8 février à partir de 14h 30** rejoindre l'équipe de fabrication, à la salle polyvalente, et le **vendredi toute la journée**, pour participer à la réalisation de ce challenge.

A partir de 17 heures, vendredi, le cortège des enfants, déguisés, traversera les rues principales du centre-ville avant de se rendre salle polyvalente

Vers 17 h 45 leur sera proposé un goûter et une animation. Ce sera également le moment de venir déguster et acheter les crêpes réalisées sur place.

La journée se terminera par un repas et une soirée dansante (réservations : 06 30 31 29 40).



## Le RECENSEMENT, c'est MAINTENANT

Le recensement de la population de PAVIE est en cours depuis le 18 janvier. Rappelons que le recensement est à l'initiative de l'INSEE, et assuré par la commune. Il est obligatoire et très utile pour la commune : compter le nombre d'habitants, les caractéristiques de la population, il sert aussi au calcul des dotations de l'Etat. Nous vous remercions pour vos réponses à saisir directement sur internet à l'aide des codes qui vous ont été communiqués ou par un formulaire papier que l'agent recenseur vous remettra.

Les agents recenseurs, sont au nombre de 5 pour l'ensemble de la commune qui a été divisée en secteurs géographiques. Les agents recenseurs sont munis d'une carte d'habilitation, avec leur photo, afin de vous permettre de les reconnaître quand ils se présenteront à votre domicile. Ils sont là pour vous renseigner et vous aider dans la démarche, merci de leur réserver un bon accueil.

Si vous n'avez pas reçu la visite de votre agent recenseur, ou pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Roger ADELBRECHT, coordonnateur du recensement [r.adelbrecht@mairie-pavie.fr](mailto:r.adelbrecht@mairie-pavie.fr), ou le secrétariat de Mairie au 05 62 05 25 46

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## TELETHON 2023 : dernier acte en chansons ce 28 janvier

A Pavie, chaque année, sous l'impulsion de Colette CASTEX et d'une équipe fidèle de bénévoles a lieu un grand et beau Téléthon, qui sait rassembler de sympathiques et généreuses initiatives. Le dernier acte a eu lieu ce dimanche 28 janvier avec le groupe « Liberta », dans le cadre d'un repas concert qui a rassemblé près de 220 personnes.

De quoi augmenter encore le score des 20 000 euros collectés en décembre et qui place le Téléthon de Pavie dans les premiers du Gers.

Merci à toutes et tous et encore bravo !

## CONFERENCE sur les Huiles essentielles à la médiathèque

Marion Ferrer, docteure en pharmacie a réuni une vingtaine de personnes à la médiathèque pour faire une initiation à l'utilisation des huiles essentielles. Entre idées fausses et désinformation, elle a souhaité démêler le vrai du faux et a partagé son expertise sur le sujet.



2024						
Février						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
28 12h Repas cabaret Salle polyvalente Téléthon	29 17h-18h30 Médiathèque Ateliers créatifs Défi sans écran	30	1	2	3 10h30 : Médiathèque Club de lecture Comité de jumelage 17h30 Concert d'hiver de l'école de musique Salle de spectacle	4
5	6	7	8	9 17h Fête des crêpes Salle polyvalente	10	11
12	13 Du 13 février au 2 mars Médiathèque Expo photo "Habitants des Estives"	14	15	16	17	18 12h Repas Poule au pot Pétanque Pavienne
19	20	21 15h Médiathèque Après-midi jeux de société	22	23	24 10h Médiathèque Café des parents : le portage Créa&Soi	25
26	27	28	29	1	2	3 Vide-grenier APE Salle polyvalente